

ASSEMBLÉE NATIONALE
30 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Retiré

AMENDEMENT N ° II-CF943

présenté par

M. Saintoul, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 49

ETAT B

Mission « Défense »

I. Modifier ainsi les autorisations d'engagement :

(en euros)		
Programmes	+	-
Environnement et prospective de la politique de défense	1 323 067	0
Préparation et emploi des forces	0	1 323 067
Soutien de la politique de la défense	0	0
Équipement des forces	0	0
TOTAUX	1 323 067	1 323 067
SOLDE	0	

II. Modifier ainsi les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Environnement et prospective de la politique de défense	1 902 207	0
Préparation et emploi des forces	0	1 902 207
Soutien de la politique de la défense	0	0
Équipement des forces	0	0
TOTAUX	1 902 207	1 902 207
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe La France insoumise vise à rétablir les crédits liés à la recherche stratégique dans le projet de loi de finance 2026. Les crédits de la sous-action 07-01 « Recherche stratégique » du programme 144 « Environnement et prospective de la politique de défense » enregistrent en effet une baisse de 11,07 % en autorisations d'engagement et de 15,92 % en crédits de paiement.

Alors que l'ensemble des autres lignes budgétaires consacrées à la prospective de défense voient leurs crédits progresser, la recherche stratégique est la seule à subir une réduction nette. Ce choix budgétaire envoie un signal particulièrement préoccupant : celui d'un désintérêt pour la réflexion stratégique indépendante, au moment même où la France devrait renforcer ses capacités d'analyse, d'anticipation et de compréhension des crises internationales.

Dans un contexte d'instabilité mondiale croissante et de multiplication des conflits liés au bouleversement climatique et aux violations flagrantes du droit international, affaiblir la recherche stratégique revient à se priver des capacités intellectuelles indispensables pour décrypter les mutations géopolitiques, militaires et technologiques qui conditionnent nos choix de défense et d'engagement international.

La Revue nationale stratégique 2025 elle-même rappelle à deux reprises que la recherche stratégique constitue une priorité de la politique de défense. Les actes contredisent aujourd'hui les discours.

Augmenter ces crédits, c'est donc permettre au Gouvernement de tenir la parole qu'il s'était engagée à respecter lors de la publication de la RNS, il y a moins d'un an.

Le groupe LFI propose ainsi de les réabonder dans le PLF 2026, afin de les rétablir à leur niveau de 2025.

Pour ce faire, cet amendement opère un transfert de 1 323 067 euros en autorisations d'engagement et de 1902 207 euros en crédits de paiement des crédits destinés à la participation à l'OTAN dans la sous-action « 01-10-Emploi des Forces » du Programme 178 « Préparation et emploi des forces » vers la sous-action « 07-01-Recherche stratégique » du Programme 144 « Environnement et prospective de la politique de défense ».